



BULLETIN de la SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE du LIMOUSIN



TOME XXXI
Février 2024

TABLE DES MATIÈRES

Michel BRUNET, <i>Vie de la société.</i>	p. 3
Marc PARVÉRIE, <i>Les découvertes de monnaies carolingiennes frappées à Limoges.</i>	p. 5
Claude FRUGIER, <i>A propos de blancs dit « florette » de Charles VII attribués par erreur à Limoges.</i>	p. 13
Jacques VIGOUROUX, <i>Fausse monnaie au différent de Limoges.</i>	p. 19
Claude FRUGIER & Jacques VIGOUROUX, <i>Rétablissement de la monnaie de Limoges à la fin de la période révolutionnaire.</i>	p. 25
François LHERMITE, <i>L'exposition de Limoges de 1858.</i>	p. 27
Claude FRUGIER & Jacques VIGOUROUX, <i>Les bons de pain en Haute-Vienne.</i>	p. 30
Pierre TAURISSON, <i>Henry de Jouvenel. A propos d'une médaille en l'honneur de cet homme politique corrézien.</i>	p. 34
Claude FRUGIER, <i>Des pièces de 50 francs pour les retraités limousins en 1976.</i>	p. 36
Liste de monnaies, jetons et médailles frappés à Limoges vus en 2023.	p. 37

Illustrations de couverture :

Revers d'un denier de Charlemagne découvert à Carcassonne	Faux demi-écu de Louis XIV 1661 I
Médaille pour l'exposition de Limoges de 1858	Bon de pain de la Société coopérative de l'Union de Limoges

Reproduction interdite sauf autorisation de la
SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE du LIMOUSIN
40, rue Charles Silvestre
87100 LIMOGES

site web : www.sn187.fr courriel : sn187@sn187.fr

Le contenu des articles n'engage que la responsabilité des auteurs

Directeur de la Publication : Michel BRUNET
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2024
Conception & réalisation : Marc PARVÉRIE
ISSN : 1265-3691

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Michel BRUNET

Cher amis numismates je vous souhaite une très belle année 2024, pour vous tous et votre famille, avec une très bonne santé, beaucoup de bonheurs, de petits plaisirs et de jolies découvertes.

La relance de la SNL devient impérative pour l'année 2024, après toutes ces années de pandémie et de mise en veille des associations, dont les bénévoles ont beaucoup galéré durant une trop longue période. Un très gros travail nous attend !

Nous devons pour cela motiver la totalité de nos membres, développer nos réunions et les rendre encore un plus attractives, afin d'intéresser le plus grand nombre d'adhérents possible. Il faut rajeunir un peu nos effectifs et intéresser plus de membres aux périodes anciennes dans lesquelles la SNL excelle, afin de permettre à tous de profiter de toutes les connaissances accumulées, de se projeter dans l'histoire de notre région à travers ses monnaies et de s'imprégner d'un passé que viennent régulièrement éclairer de nouvelles découvertes qui font avancer nos connaissances.

Nous devons nous faire connaître encore mieux du grand public, aller à la rencontre d'autres collectionneurs, les inciter à rallier notre société pour qu'ils enrichissent leurs connaissances, les faire participer à nos réunions et les inviter à écrire des articles afin de contribuer plus largement à l'élaboration de notre bulletin.

Nous pouvons utiliser davantage tous les moyens de communication actuels – articles de presse, médias, internet et réseaux locaux – et participer, en Limousin et dans les départements voisins, à des bourses numismatiques et multi-collections, pour y vendre nos bulletins, présenter notre travail et susciter les adhésions.

Nous pouvons également faire découvrir l'histoire du franc et de la monnaie dans les écoles primaires et secondaires et participer, avec des expositions, à différentes manifestations archéologiques et culturelles, notamment celles qui sont organisées par les archives départementales de nos trois départements limousins (19-23-87). Notre activité peut d'ailleurs, en raison de l'existence de liens historiques, culturels et numismatiques anciens, s'étendre à notre région agrandie, la Nouvelle Aquitaine. Il conviendrait d'y nouer et entretenir des contacts avec des personnes liées à notre domaine numismatique, notamment à la DRAC et au sein des musées locaux et des associations historiques, archéologiques et numismatiques. Peut-être des contacts avec les Douanes seraient-ils également fructueux pour approfondir nos connaissances sur les évolutions de la législation en matière de collections monétaires, de prospections et de circulation des monnaies.

Enfin, nous devons trouver des solutions pour reprendre l'organisation de notre bourse annuelle, mise à mal par la période de pandémie et ses suites.

DÉCÈS DE FRANÇOIS LHERMITE (1937-2023)

Le 3 août dernier, notre collègue et ami François Lhermite nous quittait à l'âge de 86 ans, emporté par la maladie.

François Lhermite était un membre très actif de la Société Numismatique du Limousin, qu'il avait rejoint parmi les premiers adhérents il y a plus de 50 ans, en octobre 1972. C'est sa mère, disait-il, qui lui avait appris l'existence de la Société en voyant une annonce dans le journal.

Il avait commencé à collectionner à l'âge de dix ans ce qu'il nommait les « vieux sous », tout seul, sans catalogue ni connaissances très précises écrivait-il dans notre bulletin annuel 2023. Après son adhésion à la Société, il progressa très vite en numismatique, s'abonna à Numismatique & Change et fit l'acquisition du De Mey-Poindessault, la bible de l'époque. Il avait attrapé le virus de la numismatique qui ne le quitta jamais.

Sans se priver de collectionner les monnaies, il s'intéressait particulièrement aux médailles, jetons et billets du Limousin, qui n'avaient pas de secrets pour lui. Mais au-delà de la collection il s'attachait à l'intérêt historique, économique et artistique de ces objets.

François ne gardait pas son savoir pour lui, il partageait volontiers ses connaissances et ses découvertes au cours de nos réunions par des communications qu'il n'hésitait pas à publier dans notre bulletin annuel dont il était un grand contributeur. Passionné par l'histoire en général et celle de notre région en particulier, le travail accompli par François Lhermite se traduit par un grand nombre d'articles mais aussi sa participation à la publication collective « Les billets de la Chambre de Commerce de Limoges » ainsi que son remarquable travail personnel intitulé « Les billets de confiance de la Haute-Vienne et la crise de la petite monnaie en 1790-1793 ».

Il participait activement à la vie de la Société dont il était le secrétaire depuis de longues années. Il répondait toujours présent pour l'organisation de nos expositions, de la bourse et de nos activités en général.

François Lhermite laissera l'image d'un homme d'une grande culture, et tous ceux qui l'ont côtoyé auront apprécié ses avis toujours pertinents, sa modestie, sa discrétion. En sa personne, nous perdons un grand numismate, et un ami.



LES DÉCOUVERTES DE MONNAIES CAROLINGIENNES FRAPPÉES À LIMOGES

Marc PARVÉRIE

A l'époque carolingienne, l'atelier de Limoges est actif durant le règne de Charlemagne (768-814), principalement avant la réforme monétaire de 793, puis après une interruption sous Louis le Pieux (814-840), dans la décennie 840 pour Pépin II d'Aquitaine et Charles le Chauve et enfin, après l'édit de Pîtres, aux noms de Charles le Chauve (c. 864-875), Carloman II (879-884) et surtout Eudes (888-897), dont le type immobilisé sera ensuite très largement produit tout au long du X^e siècle, puis avec une modification du style et du module jusqu'au XII^e siècle. Dans les lignes qui suivent sont présentées les découvertes (isolées ou dans des trésors) de deniers et oboles de Limoges – 15 de l'époque de Charlemagne, 9 des années 840 et 555 du dernier tiers du IX^e siècle – qui permettent de suivre l'évolution de la production et la diffusion de ces monnaies au cours de la période.

1. Règne de Charlemagne (768-814)

1.1. Classe 2, type des années 771-793. Gariel VII 64-67 / Prou 773-774 / Depeyrot 502 / MEC classe 2, n° 725 / MG 260-261.

D/ CARO-LVS en 2 lignes.

R/ Prou 773 / MG 260 : trait prolongé par 3 petits globules (fleur ?) - LEM - X

R/ Prou 774 / MG 261 : idem - LEM - S (couché)



Figure 1 : denier de Carcassonne. Ech. 2:1.

1.1.1. Trésors (*tpq* 793)

1.1.1.1. Carcassonne (Aude)¹. Trois deniers : un denier Prou 773 / MG 260 (**Fig. 1**), 1,26 g, associé à un denier de Carcassonne et un de Marseille. A peu de distance a été découvert également un dinar omeyyade daté 91 AH (709-10), dont il est tentant de penser qu'il faisait partie de ce même petit ensemble.

1.1.1.2. Krinkberg 1885 (Schleswig-Holstein, Allemagne)² : 91 deniers et fragments, dont cinq de Limoges, 49 de Dorestad (dont 18 imitations), quatre de Verdun, trois de Melle...

1.1.1.3. Larino (Molise, Italie)³ (793). Vingt deniers : un denier Prou 773 / MG 260 (**Fig. 2**) et dix-neuf de Louis roi d'Aquitaine.

1.1.2. Découvertes isolées

1.1.2.1. Bad Deutsch-Altenburg (Autriche)⁴. Prou 774 / MG 261, 0,82 g. D'autres deniers, notamment de Dorestad et Melle, ont été découverts sur ce site de l'ancienne ville romaine de Carnuntum.

¹ Coupland 2014, n°S2 ; Coupland 2014b, 318, n° 2 et pl. 50, 2 ; Parvérie 2014, 228-229.

² Coupland 2011, n°14 et note 4.

³ Coupland 2011, n°15 et note 5 ; De Benedittis & Lafaurie 1998,

⁴ Emmerig 2004, 57, n° B6-A7 et ill. p. 69.

1.1.2.2. Buurmalsen (Gueldre, Pays-Bas)⁵.

1.1.2.3. Frise (Pays-Bas)⁶. Prou 774 / MG 261. **Fig. 3.**

1.1.2.4. Isère⁷. Prou 774 / MG 261, fragment. **Fig. 4.**

1.1.2.5. Laon (Aisne)⁸. Prou 773 / MG 260, 1 g / 17 mm. **Fig. 5.**

1.1.2.6. Sint Nicolaasga (Frise, Pays-Bas)⁹.



Figure 3 : denier de Frise.
Ech. 1,5:1.



Figure 4 : denier de l'Isère. Ech. 1,5:1.



Figure 5 : denier de Laon.
Ech. 1,5:1.

1.1.2.7. Wijk bij Duurstede (Utrecht, Pays-Bas)¹⁰. Un denier au nom de Louis, roi d'Aquitaine Depeyrot 503. Ce type semble avoir été frappé en 781 à l'occasion du couronnement du jeune Louis (deux ans) comme roi d'Aquitaine, à Rome par le pape Hadrien.

D/ CHLO-DVIC en 2 lignes séparées par un trait.
R/ LEM - X

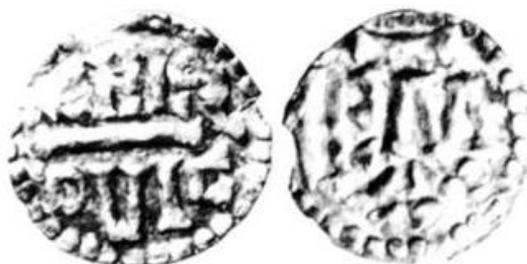


Figure 6 : denier au nom de Louis, roi d'Aquitaine, provenant de Dorestad (Pays-Bas).

1.2. Classe 3, type au monogramme des années 793 – 813/4

1.2.1. Découvertes isolées

D/ + CARLVS REX FR : croix.
R/ LEMOVICA[S] : monogramme.



Figure 7 : denier de Vinon-sur-Verdon.
Ech. 2 :1.

1.2.1.1. Vinon-sur-Verdon (Var)¹¹. 1,37 g / 20 mm. **Fig. 7.**

Simon Coupland a montré que les monnaies de Charlemagne, que soit avant ou après la réforme de 793, circulaient dans l'ensemble de l'empire, souvent à très longue distance de l'atelier

⁵ Base de données S. Coupland.

⁶ Base de données NUMIS #1158764.

⁷ Base de données S. Coupland.

⁸ Groupe Facebook « Monnaies Carolingiennes et Féodales, identifications et partages ».

⁹ Base de données S. Coupland.

¹⁰ Lafaurie 1967.

¹¹ Coupland 2017.

qui les avait produites et se mêlaient largement dans la circulation avec celles des autres ateliers¹². Les monnaies de Limoges en sont la plus parfaite illustration (**Fig. 8**) : toutes ont été découvertes à plus de 300 km de leur lieu de frappe (et jusqu'à plus de 1200 km) et elles sont toujours associées dans les trésors à des monnaies issues d'ateliers très variés (Marseille, Dorestad, Verdun...).



Figure 8 : localisation des découvertes des monnaies de Charlemagne.

2. Période 840-864 : Pépin II et Charles le Chauve

2.1. Pépin II d'Aquitaine (845-848)

2.1.1. Obole Gariel XX, 10 / Prou 776 / MG 613 / Depeyrot 506 : revers à la croix.

D/ + PIPINVS REX : croix
 R/ + LIMODICAS : croix



Figure 9 : obole de l'Indre. Ech. 2:1.

2.1.1.1. Indre-et-Loire¹³. Un exemplaire.

2.1.1.2. Sarlat¹⁴. Deux exemplaires.

2.1.1.3. Indre¹⁵. 0,71 g / 16 mm. Variante à la double légende de revers. **Fig. 9**.

2.1.1.4. Fontenay-le-Comte (Vendée)¹⁶.

2.1.1.5. Nord de l'Isère¹⁷.

¹² Coupland 2005, 217 et 223 ; Coupland 2014b, 319 ; Coupland 2015, p.63 ; Coupland 2018, 440-1.

¹³ Coupland 2011, n° 97 et note 48.

¹⁴ Coupland 2020, n° S55.

¹⁵ Parvérie & Frugier 2015.

¹⁶ Fillon 1853, 124 ; Jeanne-Rose 1996, 251, n°63.

¹⁷ Base de données de S. Coupland.

2.1.2. Obole Gariel XX, 11 / MG 611 / Depeyrot 504 : légende LIMO-DICAS sur deux lignes.

D/ + PIPINVS REX : croix.
R/ + LIMO-DICAS en 2 lignes.



Figure 10 : obole de Maastricht. Ech. 2 : 1.

2.1.2.1. Roermond (Limbourg, Pays-Bas)¹⁸. Trésor *tqp* 853-4 contenant 1132 monnaies, dont 14 de Pépin II (une obole de Limoges) et 231 du début du règne de Charles le Chauve.

2.1.2.2. Maastricht (Limbourg, Pays-Bas)¹⁹. Découverte isolée. 0,4 g / 16 mm. **Fig. 10**.

2.2. Charles le Chauve (840-864)

2.2.1. Type au monogramme (avant 864 ?)

D/ + CARLVVS REX FR : croix.
R/ + L[I/E]MODICAS : monogramme carolin.



Figure 11 : denier de Naintré. Ech. 2 : 1.

2.2.1.1. Naintré (Vienne)²⁰. **Fig. 11**.



Figure 12 : localisations des découvertes de monnaies des années 840-864.

¹⁸ Coupland 2011, n° 117 ; Coupland 2011b.

¹⁹ BSNL XXV, 52.

²⁰ Parvérie 2017.

Contrairement à la période précédente, les trésors des années 840-864 montrent que les monnaies de cette période troublée, marquée à la fois par les guerres entre Charles le Chauve et son neveu Pépin d'Aquitaine et par les raids vikings, avaient une circulation plus régionale et ne s'éloignaient guère de leur lieu de production²¹. De fait, sur les neuf exemplaires répertoriés de monnaies de Limoges, six ont été découverts à moins de 200 km (**Fig. 12**). On peut dès lors s'interroger sur la présence de deux exemplaires de l'obole à la légende en ligne (MG 611) dans le sud des Pays-Bas, à plus de 600 km de Limoges. En ce qui concerne celle du trésor de Roermond, elle faisait probablement partie d'un ensemble de 74 monnaies d'Aquitaine – dont certains autres types rares qui n'ont manifestement connu qu'une diffusion locale – qui d'après Simon Coupland a pu être prélevé dans la circulation en Aquitaine et être acquis en bloc par le propriétaire du trésor²². Peut-être la deuxième obole de même type, découverte à Maastricht, à une quarantaine de kilomètre plus en amont dans la vallée de la Meuse, faisait-elle partie à l'origine du même ensemble ?

3. Période 864-début du X^e siècle

3.1. Charles le Chauve (864-875). Type Gariel XXIII,57 et L,37 / Prou 776a / MG 1421 / Depeyrot 508.

D/ + CARLVS REX R : monogramme carolin.
R/ + LIMOVICAS CIVIS : croix.



Figure 13 : denier de Cuerdale, 1,8 g,
British Museum²³.

3.1.1. Cuerdale (Lancashire, Royaume-Uni)²⁴ : quatre deniers de Charles le Chauve (**Fig. 13**). Ce trésor se compose d'une partie d'origine scandinave, avec des monnaies arabes orientales (majoritairement abbassides, largement fragmentées et testées) et des objets en argent (bijoux, lingots...) plus ou moins fragmentés, et d'un apport de monnaies en grande partie anglo-saxonnes, mais aussi carolingiennes (+/- 1050). Jens Christian Moesgaard a montré que ces dernières formaient un ensemble cohérent transporté dans les îles britanniques à la suite d'un raid viking sur les côtes de Francie occidentale²⁵.

3.2. Carloman II (879-884). Type Gariel XXXIX, 11 / Prou 777 / MG 1201 / Depeyrot 509.

D/ + CARLOMAN REX : croix.
R/ + LIMOVX CIVIS : monogramme.



Figure 14 : denier de Corrèze n°1,
1,53 g / 21 mm.

²¹ Coupland 1989, 212.

²² Coupland 2011b, 36-37.

²³ BMS 248.

²⁴ Hawkins 1842-3 ; Coupland 2011, n° 218 et note 123.

²⁵ Moesgaard 2006, 138-139.

- 3.2.1. Corrèze²⁶ : six monnaies entières (**Fig. 14**) et huit fragments, associés à des deniers de Charles le Chauve frappés à Melle à la légende METxVLLO (Prou 699 / MG 1064).
- 3.2.2. Bonnevaux (commune de Marçay, Vienne)²⁷. Parmi plus de 5300 monnaies, en très grande majorité des deniers de Charles le Chauve frappés à Melle, on trouve vingt-et-un deniers et une obole de Carloman II frappés à Limoges. La présence de six deniers « à fleur de coin » d'Eudes (887-898) frappés à Limoges date le trésor de la toute fin du IX^e siècle.
- 3.2.3. Cuerdale (voir ci-dessus). Sept deniers de Limoges de Carloman II.

3.3. Eudes (888-897). Type Gariel XLVII, 26 / Prou 779-785 / MG 1332 / MEC 973-976 / Depeyrot 511.

D/ + GRATIA D'I RE : + ODO (avec des
O cruciformes) +
R/ LIMOVICAS CIVIS : croix

Figure 15 : denier de Cuerdale 1,72 g
Fitzwilliam Museum Cambridge²⁸.



- 3.3.1. Charente-Maritime²⁹. *Tp*q c. 900. Un denier de Limoges parmi 22 monnaies, dont plusieurs deniers METxVLLO.
- 3.3.2. Bonnevaux (voir ci-dessus). Six deniers de Limoges « à fleur de coin ».
- 3.3.3. Silverdale (Lancashire, Royaume-Uni)³⁰. *Tp*q c. 900. Ce trésor viking se compose de près de 200 objets d'argent (bracelets, lingots...) ainsi que de 27 monnaies arabes, anglo-saxonnes, anglo-vikings et carolingiennes, dont une de Limoges. Les sept monnaies carolingiennes étant toutes d'ateliers aquitains (Melle, Bourges, Limoges) et de la vallée de la Loire (Angers), il s'agit vraisemblablement comme pour le trésor voisin de Cuerdale, du produit d'un raid viking en Aquitaine.
- 3.3.4. Cuerdale (voir ci-dessus). 119 deniers (**Fig. 15**) et 7 oboles d'Eudes frappés à Limoges.
- 3.3.5. Saint-Yrieix (Haute-Vienne)³¹. *Tp*q avant 910. Ce trésor est entièrement composé de monnaies d'Eudes frappées à Limoges : 368 deniers et 6 oboles.
- 3.3.6. Pouzauges (Vendée)³². Deux exemplaires.

Pour cette période couvrant plus ou moins le dernier tiers du IX^e siècle, on ne compte aucune découverte isolée. Les trésors, quant à eux, montrent une circulation toujours régionale : les monnaies de Limoges, presque toujours associées à des deniers de Melle, notamment à la légende METxVLLO (Prou 699 / MG 1064)³³, ne semblent pas s'éloigner des Cités de Limoges et de Poitiers (**Fig. 16**). Leur présence, en nombre d'ailleurs significatif, dans deux trésors des îles britanniques, s'explique

²⁶ Parvérie 2022.

²⁷ Fillon 1856, 41-55 ; Duplessy 1985, n° 207 ; Coupland 2011, n° 179.

²⁸ EMC 1048.1939.

²⁹ Coupland 2011, n° 181 et note 98.

³⁰ Coupland 2014, n° S23.

³¹ Coupland 2020, n° S69.

³² Duplessy 1985, n° 263 ; Coupland 2011, n° 183.

³³ Les deniers frappés à Melle au nom de Charles le Chauve avec un « x » rajouté dans le nom de l'atelier ont été vraisemblablement frappés à partir l'Edit de Pîtres de 864 (Coupland 2015, 75-77). Ils le sont encore après la mort de Charles le Chauve en 877 et au moins jusqu'au début du X^e siècle, souvent avec des exemplaires au style plus grossier, avant d'être remplacés par le type à la légende MET-ALO sur deux lignes, probablement au début des années 920 (Coupland 2011, 230, note 61).

manifestement par des raids vikings sur les côtes de l'Aquitaine carolingienne et témoigne en fait de la circulation monétaire en Aquitaine elle-même.



Figure 16 : localisations des découvertes de monnaies des années 864 au début du X^e s.

Il est à noter que, par la suite, les immobilisations du type odonique, très largement produites tout au long du X^e siècle, semblent avoir une diffusion plus large avec notamment des exemplaires découverts jusqu'à Rome³⁴, en Hongrie³⁵, en al-Andalus³⁶...

L'atelier de Limoges est un atelier carolingien tout à fait secondaire et dont l'activité n'est que sporadique. Les émissions ne sont en effet d'une importance relative que durant la première partie du règne de Charlemagne – type à la légende en ligne LEM X/S –, durant le court règne de Pépin II (845-848) – avec essentiellement une production d'oboles – et surtout au nom d'Eudes (888-897). La présence des deniers et oboles de Limoges dans les trésors et en découvertes isolées illustre les grandes tendances observées pour le monnayage carolingien, avec une large diffusion à l'échelle de l'empire sous Charlemagne, puis une rétractation de la circulation à l'échelle régionale à partir de la crise des années 840. A partir de l'Edit de Pîtres de 864, cette aire de circulation semble se limiter au Limousin et au Poitou, avec une association quasi-systématique dans les trésors avec les deniers immobilisés de Melle.

³⁴ Rome, *tpq* 942-6, Coupland 2011, n° 259 et note 156.

³⁵ Tiszaeszlar, *tpq* 945-50, Coupland 2011, n° 269 et note 165.

³⁶ Calatayud, *tpq* 945 (pour les monnaies carolingiennes), Parvérie 2018, 6 et 9-10.



- Coupland S. (2020), « A Second Supplement to the Checklist of Carolingian Coin Hoards, 751–987 », *Numismatic Chronicle*, 180, Londres, 259-276.
- Coupland S. (2018), « Charlemagne and his coinage », *Charlemagne : les temps, les espaces, les hommes. Construction et déconstruction d'un règne*, Turnhout, 427-451.
- Coupland S. (2017), « Un type inédit de Charlemagne pour Limoges », *BSNL XXIV*, 6-7.
- Coupland S. (2015), « Attributing the Melle coins of Charlemagne (768-814) and Charles the Bald (840-877), particularly single finds from the Netherlands », *Jaarboek voor Munt- en Penningkunde*, 102, 61-96.
- Coupland S. (2014), « A Supplement to the Checklist of Carolingian Coin Hoards, 751–987 », *Numismatic Chronicle*, 174, Londres, 213-222 et pl. 28.
- Coupland S. (2014b), « Seven Recent Carolingian Hoards », *Numismatic Chronicle*, 174, Londres, 317-332 et pl. 50-52.
- Coupland S. (2011), « A Checklist of Carolingian Coin Hoards, 751–987 », *Numismatic Chronicle*, 171, Londres, 203-256 et pl. 27-28.
- Coupland S. (2011b), « The Roermond Coins Reconsidered », *Medieval and Modern Matters*, vol. 2, 25-50.
- Coupland S. (2005), « Charlemagne's Coinage : Ideology and Economy », *Charlemagne. Empire and Society*, Manchester, 211-229.
- Coupland S. (1989), « The coinages of Pippin I and II of Aquitaine », *Revue Numismatique*, Tome 31, Paris, 194-222.
- De Benedittis & Lafaurie J. (1998), « Trésor de monnaies carolingiennes du VIII^e siècle trouvé à Larino (Italie, Molise) », *Revue numismatique*, 6^e série - Tome 153, 217-243.
- Depeyrot G. (1993), *Le numéraire carolingien*, Paris.
- Dhénin M. (1987), « Le trésor monétaire de Saint-Yrieix-la-Perche », *Travaux d'Archéologie Limousine*, Tome 8, 141-144.
- Duplessy J. (1985), *Les trésors monétaires médiévaux et modernes découverts en France*, Tome I 751-1223, Paris.
- Fillon B. (1856), *Etudes numismatiques*.
- Gariel E. (1884), *Les monnaies Royales de France sous la Race Carolingienne*, Strasbourg. [Gariel]
- Grierson P. & M. Blackburn (1991), *Medieval European Coinage. 1- The Early Middle Ages (5th-10th centuries)*, Cambridge. [MEC]
- Hawkins E. (1842-43), « An Account of Coins and Treasure Found in Cuerdale », *The Numismatic Chronicle and Journal of the Numismatic Society*, Vol. 5, 1-48 et 53-104.
- Jeanne-Rose O. (1996), « Trouvailles isolées de monnaies carolingiennes en Poitou : inventaire provisoire », *Revue Numismatique*, 151, 241-283.
- Lafaurie J. (1967), « Un denier de Limoges de Louis roi d'Aquitaine », *BSFN*, 184-185.
- Moesgaard J. Chr. (2006), « Les Vikings en Bretagne d'après les monnaies », *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, Actes des Journées numismatiques de Nantes, n° 6, Paris, 131-139.
- Morrison K. F. & Grunthal H. (1967), *Carolingian Coinage*, New York. [MG]
- Parvérie M. (2022), « Les deniers de Carloman II (879-884) de l'atelier de Limoges : étude d'une trouvaille corrézienne », *BSNL XXIX*, 13-18.
- Parvérie M. (2018), « La circulation des deniers de l'Aquitaine carolingienne en al-Andalus ; un réexamen des trésors « Espanya-1, 2, 3 », *BSNL XXV*, 4-16.
- Parvérie M. (2017), « Un type inédit de Charles-le-Chauve pour Limoges », *BSNL XXIV*, 6-10.
- Parvérie M. & Frugier C. (2015), « Une obole de Pépin II d'Aquitaine frappée à Limoges avec une double légende de revers », *BSNL XXII*, 10-17.
- Prou M. (1896), *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale : les monnaies carolingiennes*, Paris. [Prou]

A PROPOS DE BLANCS DIT « FLORETTE » DE CHARLES VII ATTRIBUÉS PAR ERREUR À LIMOGES

Claude FRUGIER

Nous avons relevé l'erreur qui est généralement faite d'attribuer des blancs dits florettes¹ et des petits blancs dits demi-florettes de Charles VII, qui ont un anneau placé entre les 9^e et 10^e lettres ou sous la 10^e lettre, à Limoges. Il s'agit en fait de pièces frappées à La Rochelle.

Les différents d'atelier des Monnaies de Limoges et de La Rochelle :

A partir du 11 septembre 1389, date de l'adoption du système de contrôle par le « point secret », la Monnaie de Limoges était marquée d'un point plein placé sous la 10^e lettre de la légende. Cette marque sera conservée jusqu'à sa suppression définitive au début du règne de Louis XIV.

De son côté, la Monnaie de la Rochelle place un point plein sous la 9^e lettre. Mais, l'étude de son monnayage montre que, à partir du règne de Charles VII, elle remplace le point plein par un point creux (annelet) qui sera désormais constant jusqu'au règne de Louis XII.

Le type du différent d'atelier, point ou anneau, est l'un des critères qui permet de différencier les florettes de Limoges de celles de La Rochelle.

Florettes émises à Limoges :

1^{re} émission (29 décembre 1426). Duplessy 466 ; Lafaurie 466. (**Fig.1a & 1b**).



Figure 1a : (Ech. 1,5)



Avers : deux étoiles
à cinq rais.



Revers : un point simple.

(Vente Catawiki)

Figure 1c : (détail
ponctuation)



Figure 1b : (Ech. 1,5)

Av ✠K̄R̄OLV̄S̄FR̄ANC̄OR̄V̄M̄✠R̄EX - Ponctuation par deux étoiles à 5 • 10^e
rais superposées.

Trois lis posés 2 et 1 sous une couronne avec deux perles.

Rv ✠S̄IT̄R̄OM̄ĒD̄NĪ•B̄ĒH̄ED̄IT̄ - Ponctuation par simple point. • 10^e

Croix coupant la légende, cantonnée de deux lis et de deux couronnelles.

Cette monnaie est le seul exemplaire que nous connaissons de la première émission².

¹ Il faut distinguer la florette de Charles VII, qui est un blanc ayant cours pour 10 d. t., de celle de Charles VI, qui est un gros valant 20 d. t.

² Les archives ne mentionnant aucune délivrance, les chiffres de production de cette émission sont inconnus.

2^e émission (27 août 1427) : Croissant sous les croisettes initiales ⚡. (**Fig.2a & 2b**).
Duplessy 466a ; Lafaurie 466a.



Figure 2a : (Ech. 1,5)



Détail des deux perles dans la couronne.

(Coll. Particulière)
Figure 2c : (détail)



Figure 2b : (Ech. 1,5)

Les légendes et les ponctuations sont identiques à celles de la première émission. C'est le seul exemplaire de notre connaissance.

Malgré la frappe de 629 000 florettes de la troisième émission, nous n'avons retrouvé aucun exemplaire à ce jour. La quatrième émission, elle aussi non retrouvée, ne fut frappée qu'à 42 000 exemplaires. Les archives³ ne fournissent aucunes données sur d'éventuelles frappes des quatre émissions suivantes.

Le catalogue de la vente de la collection Marchéville⁴ mentionne une 4^e émission (n° 1561), une 6^e émission (n° 1580) et une 7^e émission (n° 1584). Les descriptions qui en sont faites sont incomplètes et la nature du différent d'atelier, point ou anneau, n'est pas précisé. De plus, les ponctuations correspondent à celles des florettes de La Rochelle. Un exemplaire de la 6^e émission est mentionné par M. de Marchéville⁵ dans une trouvaille qui comprenait plus de 130 florettes faite près de La Rochelle en 1895⁶. Sa description est en tout point semblable aux florettes de Limoges « 10^e lettre du revers, un point entre les mots, grande couronne avec deux perles et étoile à 5 rayons dans la légende de la pile ». A notre connaissance, il n'y a pas de florette de Limoges dans la collection des monnaies de la BnF, ni dans le catalogue du Musée des monnaies et médailles.⁷

2 ^e E. du 27/08/1427	6/09/ au 07/10/1427	128 000	D.466a - L. 466a
2 ^e E. du 27/08/1427	11/10/ au 09/11/1427	74 000	D.466a - L. 466a
3 ^e E. du 09/11/1427	15/11/1427 au 08/01/1428	95 000	D.464b - L.465b
3 ^e E. du 09/11/1427	15/01/ au 11/04/1428	181 000	D.466b - L.466b
3 ^e E. du 09/11/1427	17/04/ au 06/08/1428	353 000	D.466b - L.466b
4 ^e E. du début 07/1428	18/08/ au 02/10/1428	42 000	D.464c - L.466c

Figure 3 : Tableau de la production à Limoges⁸.

En résumé, nous classons à Limoges les florettes qui présentent :

³ Archives départementales de la Haute-Vienne – 1 Mi 546 – AN. Z1b 881.

⁴ Catalogue de monnaies françaises de Hugues Capet à Charles VIII, 1^{re} partie, vente J. Florange & L. Ciani du 22 au 26 novembre 1927.

⁵ Marchéville 1895-1896.

⁶ Toutes viennent de Monnaies de l'ouest, principalement La Rochelle, Poitiers, Angers et Tours.

⁷ Belaubre 1988.

⁸ Extrait du Bulletin de la Société Numismatique du Limousin, tome X, février 2003, p.17-19 « Production de l'atelier monétaire de Limoges entre 1401 et 1429 ».

Au droit : un point sous la 10^e lettre, la ponctuation par deux étoiles à 5 rais superposées, deux perles dans la grande couronne.

Au revers : un point sous la 10^e lettre, la ponctuation par simple point, les petites couronnes de forme arrondies.

Florettes avec un anneau 9^e, attribuées à La Rochelle.

1^{re} émission (29 décembre 1426). Duplessy 466 ; Lafaurie 466.



Figure 3a : (1,5:1)



Détail des annelets dans la couronne.

Achat-Or-et-Argent.fr

Figure 3c



Figure 3b : (1,5:1)

Av ✠ K R O L V S ✠ F R A N C O R V M ✠ R E X Ponctué par deux étoiles à six rais superposées. ○ 9^e

Trois lis posés 2 et 1 sous une couronne avec deux annelets.

Rv ✠ S I T | R O M A | D N I B E ✠ | H E D I T Ponctué par simple étoile à six rais. ○ 9^e
Croix coupant la légende, cantonnée de deux lis et de deux couronnelles.

2^e émission (27 août 1427). Duplessy 466a ; Lafaurie 466a.

Variante sans les annelets dans la grande couronne.



Figure 3 : CDMA (3,66 g)



Figure 3b.
(détail de la couronne)

Il n'y a pas d'annelets dans la couronne.
Ponctuation par simple étoile à six rais.

7^e émission (15 avril 1429). Duplessy 466f ; Lafaurie 466f.



Fig. 4.
BnF, MMA. Beneut 681 (2,70 g).
Annelet 9^e à l'avert et au revers.

Autres émissions présentant divers positionnements du différent d'atelier (Fig.5 à 9).



Fig. 5. (2,17 g), Boutique iNumis.
2^e émission (27 août 1427).
Duplessy 466a ; Lafaurie 466a.
Annelet 9^e à l'avert et 10^e au revers.
Ponctuation par simple étoile à six rais.



Fig. 6. (2,17 g), CGB, bry_354091.
2^e émission (27 août 1427).
Duplessy 466a ; Lafaurie 466a.
Annelet entre les 9^e et 10^e lettres à l'avert et
sous la 9^e lettre au revers. Ponctuation par
simple étoile à cinq rais.



Fig. 7. (2,83 g), iNumis 17, lot 138.
4^e émission juillet 1428.
(Duplessy 466c ; Lafaurie 466c)
Annelet entre les 8^e et 9^e lettres à l'avert et 9^e et
10^e au revers. Ponctuation par simple étoile à six
rais.



Fig. 8. (2,17 g), Coll. particulière.
4^e émission juillet 1428.
(Duplessy 466c ; Lafaurie 466c)
Annelet entre les 9^e et 10^e lettres à l'avert et au
revers. Ponctuation par simple étoile à six rais.



Fig. 9. (2,16 g), OGN-numismatique. Provient
de la collection Marchéville, n^o 1583.
7^e émission, 15 avril 1429.
(Duplessy 466f ; Lafaurie 466f).
Annelet 8^e (Poitiers) à l'avert, 10^e au revers.
Ponctué par simple étoile à cinq rais.
Poitiers signe parfois ses florettes d'un anneau
mais avec la couronne à deux trèfles et un
style distinct de celui de La Rochelle.

La comparaison de ces florettes avec celles attribuables à La Rochelle montre qu'elles présentent les mêmes caractéristiques. Leur origine rochelaise ne fait aucun doute.

Pour résumer, nous attribuerons à La Rochelle les florettes qui ont un anneau 9^e, 10^e ou entre les 9^e et 10^e lettres. À l'avers, la couronne est de forme plate avec deux annelets comme fleuron entre les fleurs de lis. À l'avers, les mots sont séparés par une simple étoile à cinq ou six rais ou bien deux étoiles à cinq ou six rais superposées. Au revers, la ponctuation est faite par simple étoile à cinq ou six rais, les petites couronnes sont de forme plate.

Les huit émissions de la florette furent frappées à La Rochelle (**Fig. 10**), pour un total de 5 182 000 exemplaires.

1 ^{re} ém.	2 ^e ém.	3 ^e ém.	4 ^e ém.	5 ^e ém.	6 ^e ém.	7 ^e ém.	8 ^e ém.
906 000	620 000	1 040 000	630 000	293 000	568 000	419 000	706 000

Figure 10 : production par émission⁹.

Le petit blanc dit demi-florette.

Les demi-florettes issues de ces deux ateliers sont particulièrement rares et trois exemplaires seulement ont pu être réunis. Cette petite étude montre qu'ils sont tous attribuables à la Rochelle.

En effet, à ce jour, nous n'avons pas retrouvé de demi-florette de Limoges. Les archives monétaires ne mentionnent pas de fabrication et on peut penser qu'il n'y en a pas eu.

À La Rochelle, furent frappées : 67 000 pièces de la première émission, 304 000 de la deuxième et 17 000 de la sixième¹⁰.

La Rochelle, 1^{re} émission, 29 décembre 1426. (Duplessy 467 ; Lafaurie 474). (**Fig.11 et 12**).



Fig. 11. (2,86 g), BnF. MMA. M8372.
1^{re} émission, 29 décembre 1426.
Duplessy 467 ; Lafaurie 474).
Annelet entre les 9^e et 10^e lettres à l'avers
et au revers. Nous attribuons cet
exemplaire à La Rochelle.

Av ✠K R O L V S ✠ F R A N C O R V M ✠ R E X Ponctué par 1 étoile à 5 rais. ○ 9^e
Trois lis posés 2 et 1 sous une couronne avec deux annelets.

Rv ✠ S I N O M A D N I B A H A D I ✠ ○ 9^e
Croix coupant la légende, cantonnée d'un lis et d'une couronnelle.



Fig. 12. (2,86 g), eBay.
1^{re} émission, 29 décembre 1426.
(Duplessy 467 ; Lafaurie 474).
Annelet sous la 10^e lettre à l'avers et au
revers. Ponctué par simple étoile à cinq
rais.

⁹ Saulcy 1887.

¹⁰ Saulcy 1887.

Le vendeur attribue ce dernier exemplaire à Limoges à cause du différent d'atelier situé sous la 10^e lettre. Mais, les particularités observées nous font donner cette monnaie à La Rochelle.

Une autre demi-florette de la 1^{re} émission est aussi attribuée à Limoges dans le catalogue du musée des monnaies et médailles¹¹. Toutefois, avec la présence d'un anneau 10^e à l'avers et au revers et la ponctuation faite d'une étoile, nous la reclassons à La Rochelle.

Il existe d'autres monnaies à l'annelet 10^e émises au cours de cette période.

Nous avons connaissance de deux deniers tournois, 3^e type, émission du deux mars 1423¹², avec une sorte d'annelet à rayons sous la 10^e lettre à l'avers et la 9^e au revers. Un blanc dit « guénar », émis à partir du 14 septembre 1435¹³, porte lui aussi ce type d'annelet sous la 10^e lettre à l'avers et au revers. Ces monnaies sont ponctuées d'annelets, deux annelets superposés pour le guénar et un simple anneau pour les deniers tournois. Ces marques de ponctuation sont typiques du monnayage de La Rochelle.

Nous nous sommes interrogés sur les raisons des mauvais positionnements du différent d'atelier de La Rochelle. Généralement, un décalage du point secret est dû à un mot mal orthographié ce qui n'est pas le cas pour ces florettes qui ont une légende complète. Ou alors la Monnaie de La Rochelle était-elle dépourvue de graveur l'obligeant à se procurer ses coins à Limoges ? Nous n'avons pas de réponse à proposer.

Comment ces monnaies ont-elles pu échapper à la vigilance des gardes chargés de veiller à leur conformité ? Cette période de troubles créés par la guerre de Cent ans n'est peut-être pas étrangère à un relâchement du contrôle des émissions.



Archives départementales de la Haute-Vienne : 1 Mi 546.

Bailhache (1913) : J. Bailhache, La demi-florette de Charles VII, *revue numismatique*, vol. 17, p. 363-373.

Belaubre (1988) : J. Belaubre, *Les collections monétaires, Monnaies médiévales, l'ère du gros*, Direction des Monnaies et Médailles, Paris.

Collection Marchéville (M. de), *Catalogue de monnaies françaises de Hugues Capet à Charles VIII*, 1^{re} partie, 22 au 26 novembre 1927, vente J. Florange & L. Ciani.

Dieudonné (1932) : A. Dieudonné, *Catalogue des monnaies Françaises de la Bibliothèque Nationale*, tome 2, de Louis IX à Louis XII, Paris.

Duplessy (1999) : J. Duplessy, *Les monnaies françaises royales*, tome I, 2^e édition, Paris.

Lafaurie (1951) : J. Lafaurie, *Les monnaies des Rois de France*, t. 1, Hugues Capet à Louis XII, Paris-Bâle.

Marchéville (1895-1896) : M. de Marchéville, Les florettes de Charles VII, *Bulletin de Numismatique*, vol. III, 1895-1896, p. 121 -131, Paris.

Numismatique du roi de France Charles VII : <http://numismatique-de-charles-vii.wifeo.com>

Production de l'atelier monétaire de Limoges entre 1401 et 1429, *Bulletin de la Société Numismatique du Limousin*, tome X, février 2003, p.17-19.

Saulcy (1887) : F. de Saulcy, *Documents relatifs à l'histoire des monnaies frappées par les rois de France depuis Philippe II jusqu'à François Ier*, tome III, Macon.

¹¹ Belaubre 1988, page 251, n °1080.

¹² Duplessy 491 ; Lafaurie 496.

¹³ Duplessy 478 ; Lafaurie 470.

FAUSSES MONNAIES AU DIFFÉRENT DE LIMOGES

Jacques VIGOUROUX

Au cours de nos recherches aux Archives nationales, nous croisons quelques fois des textes traitant du faux-monnayage ou de fausses monnaies. Cela nous a donné l'idée de regarder de plus près ce qu'il y avait à ce sujet dans le site de la Société Numismatique du Limousin¹. Nous ne parlerons que de la fausse monnaie pour servir, ayant pour différent d'atelier soit le point 10^e, soit la lettre **I**. Ces faux sont généralement en argent de bas titre, de cuivre ou autres alliages recouverts d'une fine couche d'or ou d'argent. Nous ne présenterons qu'une seule monnaie pour le cas où nous en aurions retrouvées plusieurs pour le même type et même millésime, sauf exception. Les illustrations proviennent des sites de divers marchands que nous remercions (CGB, iNumis, Thomas, Cheilan ...) et de collections particulières.

Pour le règne de François I, nous ne connaissons que trois types de monnaies contrefaits : le teston (**Fig. 1**), le liard au dauphin (**Fig. 2**) et le liard à la croisette, communément appelé liard à l'F (**Fig. 3**).



Figure 1



Figure 2



Figure 3

Nous n'avons pas rencontré de contrefaçons de monnaies pour les règnes d'Henri II, François II et Charles IX. Cela ne veut pas dire qu'il n'en existe pas.

Deux types de monnaies frappés à la titulature d'Henri III ont été retrouvés. Il s'agit du quart d'écu, 1588 (**Fig. 4**), et du douzain, 1587 (**Fig. 5**). Le demi-franc 1587 que l'on voit couramment n'est, semble-t-il, qu'une reproduction du début du siècle dernier et non un faux pour servir.

¹ snl87@snl87.fr



Figure 4



Figure 5

Aucune monnaie n'a été retrouvée pour les règnes d'Henri IV et de Louis XIII.

Ayant été le plus long, il est normal que le règne de Louis XIV nous présente le plus grand nombre de type de monnaies imités. Nous en avons répertorié six. Le premier concerne les quarts d'écu frappés au marteau. Celui que nous vous présentons, millésimé 1645 (**Fig. 6**), a été fabriqué par Thomas Mosnier, durant sa maîtrise de la Monnaie de Bourges. Le deuxième est du type dit à la mèche longue, demi-écus aux millésimes 1652, 1655 (**Fig. 7-8**) et 1659 (non illustré). Il existe un autre demi-écu à ce type mais avec un portrait plus grossier, daté 1661 (**Fig. 9**). Le troisième est du type dit juvénile. Il s'agit d'un douzième d'écu dont le millésime est incomplet (**Fig. 10**). Le quatrième type est celui dit aux 3 couronnes, représenté sous la forme d'un dixième d'écu au millésime 1711 (**Fig. 11**). Pour finir, le cinquième type est celui du liard de France au buste jeune dont le millésime est absent (**Fig. 12**). Autres monnaies que nous pouvons considérer comme fausses monnaies, celles qui ont subies une fausse réformation. Nous en connaissons deux exemples. Le premier concerne un louis d'or au type dit aux 4 L, millésimé 1696, (**Fig. 13**) et le second un quinzain aux 8 L dont le millésime est absent (**Fig. 14**).



Figure 6



Figure 7



Figure 8



Figure 9





Figure 10



Figure 11



Figure 12



Figure 13



Figure 14

La fausse monnaie n'est pas rare en Limousin. Pour exemple, le 10 janvier 1708, madame Marcelie de Villers, femme du s^r Baillot, receveur des décimes du diocèse de Limoges, devant payer la somme de 700[#] au sieur Pichon, apporte à ce dernier plusieurs sacs de pièces². Dans un seul de ces sacs, sur une somme de 100[#], on trouve pour 76[#] de fausses monnaies en pièces de 10 sols. Devant un aussi grand pourcentage de fausses monnaies, il est décidé en Conseil du roi, qu'enquête sera menée par le S^r Rouillé de Fontaine, intendant de la généralité du Limousin. Nous n'avons malheureusement pas trouvé les résultats de celle-ci.

Nous n'avons retrouvé que trois types de monnaies contrefaites pour le règne de Louis XV. Il s'agit des types dits : de France, écu 1722 (**Fig. 15**), aux branches d'olivier, écu 1738 (**Fig. 16**), et à la vieille tête, écu 1773 (**Fig. 17**). Comme nous pouvons le constater, dans les trois cas, ce sont des écus.

Nous savons par les documents d'archives que d'autres valeurs ont été également contrefaites. Ainsi, en janvier 1725, Anne Budit, habitante de la paroisse de Bouis, région de Grenoble, déclare après serment que quelques jours après la Saint-Martin, cueillant des châtaignes, elle a trouvé caché dans une haie un sac de toile. A l'intérieur, il est trouvé deux poinçons, le premier portant " *l'efigie du Roy aveq cette inscription au tour Lud. XV. D. C. fr et Nav. Rex* ", et le second " *l'écu de France Couronné aux trois fleurs de Lis avec cette inscription autour Sit Nomen domini . I . Benedictum* "

² AN. Série E, cote 790 A.

1721³. Ces deux coins semblaient avoir été utilisés pour des frappes au marteau. La valeur des monnaies n'est pas donnée explicitement, mais comme il est souvent question de tiers d'écu dans les interrogatoires nous pencherons pour cette valeur. Nous n'avons pas retrouvé d'exemplaire.

En décembre 1729, autre affaire de faux-monnayage traitée par la Cour des monnaies de Lyon⁴. Les accusés sont Jean Mollin et Anne Challan sa femme, demeurant à Montbrisson. Avec des complices, ils sont soupçonnés d'avoir fabriqué de la fausse monnaie. Chez Mollin, il est retrouvé des carrés et des moules pour faire des écus, demi-écu et quarts d'écu entre autres. Les écus sont aux différents I, Limoges, et D, Lyon. Les demi-écus portent le différent P, Dijon. Toutes ces monnaies sont au millésime 1726. Les experts, Bertrand Jaquemain, graveur de la Monnaie de Lyon, et Etienne Joseph Baudet, graveur de la Monnaie d'Aix-en-Provence, qui ont examiné le matériel, déclarent ne pas être certains qu'il y ait eu des écus au différent de Limoges de produits. Nous ignorons l'issue du procès mais les accusés risquaient la peine de mort.



Figure 15



Figure 16



Figure 17



Quatre types de monnaies pour le règne de Louis XVI ont été retrouvés. Il s'agit, pour l'or, du double louis, 1786 (**Fig. 18**), et du louis au buste nu, 1787 et 1788 (**Fig. 19**) ; pour l'argent, de l'écu, millésimes 1784, 1785, 1789, 1790 et 1791 (**Fig. 20**) ; pour le cuivre, le liard, 1780 (**Fig. 21**).



Figure 18



Figure 19



³ AN. Z^{1b} 766.

⁴ AN. Z^{1b} 767.



Figure 20



Figure 21

Durant la Constitution, deux monnaies seront particulièrement contrefaites. Il s'agit des pièces de 30 et 15 sols. Est-ce dû à la période révolutionnaire ? Nous ne le savons pas mais c'est bien pendant les années 1791 et 1792 que va apparaître la plus grande quantité de fausses monnaies au différent de Limoges. Nous ne présenterons ici qu'une seule monnaie par type.

Commençons par l'écu dit au génie (Fig. 22). Cette valeur a été peu contrefaite avec le différent de Limoges. Avec les pièces de 30 sols (Fig. 23) et de 15 sols (Fig. 24), nous atteignons le sommet de la contrefaçon monétaire portant la lettre I. Certaines monnaies sont si mal copiées que l'on peut se demander comment elles pouvaient être acceptées par les gens. Nous ne mettons que les plus réussies.



Figure 22



Figure 23



Figure 24

Nous n'avons pas retrouvé de fausses monnaies pour les périodes de la Convention et du Directoire. Il faut attendre le 1^{er} Empire pour voir apparaître de nouveaux types. Nous connaissons des 5 F., des 2 F., une 1 F. et des 10 c. à l'N couronnée. Les deux pièces de 5 F. sont en étain (Fig. 25-26).



© <http://www.egb.fr>
Figure 25



© <http://www.egb.fr>
Figure 26

Le propriétaire de la première pièce de 2 F. n'a pas su identifier le métal (**Fig. 27**). La seconde est en laiton (**Fig. 28**). Il en existe en cuivre.



Collection Marco
Figure 27



Collection Marco
Figure 28

Nous n'avons retrouvé qu'une seule pièce de 1 F. (**Fig. 29**). Elle est en cuivre recouverte d'une pellicule d'argent. Les fausses pièces de 10c à l'N couronnée se trouvent très fréquemment. Tous les millésimes sont représentés. En voici trois exemplaires pour les années 1807, 1808 et 1810 (**Fig. 30-31-32**). Il est à noter que la dernière monnaie, bien que la N soit inversée a circulé. Il existe de fausses 10c où le différent de directeur n'est pas celui de la Monnaie de Limoges. Nous en connaissons avec un « coq » qui est le différent du directeur de la Monnaie de Paris (**Fig. 33**).



© <http://www.egb.fr>
Figure 29



Figure 30



Figure 31



Figure 32



Figure 33

Nous ignorons s'il existe des fausses monnaies ayant la lettre I pour différent postérieures à 1813.

RÉTABLISSEMENT DE LA MONNAIE DE LIMOGES À LA FIN DE LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE.

Claude FRUGIER et Jacques VIGOUROUX

Bien qu'elle ait été une des plus prolifiques durant la période révolutionnaire, la Monnaie de Limoges est fermée le 28 nivôse an IX (18 janvier 1801). En effet, ce jour-là se présente devant le citoyen Léopold Chevalier, qui a remplacé à la tête de l'hôtel de la Monnaie François Alluau décédé le 25 juin 1799, le Maire de Limoges, Pierre Petit, commis par le Préfet de la Haute-Vienne, pour faire cesser le travail. Petit est accompagné de Ruau, contrôleur de la Monnaie qui occupe pour l'occasion les fonctions de commissaire du Gouvernement, et de Montégut, le caissier. Le Maire remet au directeur un arrêté du Préfet en date du 27 Nivôse qui ordonne dans son article 1^{er} la cessation de toute fabrication de monnaie de cuivre. Il faut attendre l'arrêté du Premier Consul en date du 10 prairial an XI (30 mai 1803) pour qu'il soit rouvert, avec Martial Parant pour directeur, et le 15 frimaire an XII (7 décembre 1803) pour voir les premières pièces de 5 francs délivrées.

Sa réouverture avait été demandée par la Municipalité de Limoges et le Conseil général de la Haute-Vienne. En ce qui concerne ce dernier, voici un extrait du procès-verbal de la séance du 22 floréal an XI (12 mai 1803) où l'on discute de cette demande.

Monnaie

Séance du 22 floréal an XI

Rétablissement de la Monnaie à Limoges

Un membre lit un mémoire sur cet objet. Le Conseil Général arrête qu'il sera joint au procès verbal et copie envoyée au Ministre de l'intérieur ainsi qu'il suit.

Le Gouvernement s'occupe successivement de tous les objets qui intéressent la prospérité publique. Sa sollicitude parait aujourd'hui se fixer sur le rétablissement des hôtels des monnaies supprimés en masse en l'an quatre.

On a depuis réorganisé quelques ateliers monétaires mais ces établissements seront insuffisants lorsque le moment sera venu de travailler à une refonte générale nécessitée par l'altération des espèces d'or et d'argent et par la différence qui existe entre le franc et la livre tournois, des inconvénients qui entravent les transactions civiles et commerciales.

Dès le sixième siècle, on battait monnaies à Limoges mais ce n'est qu'en 1371 que l'hôtel des Monnaies qui subsiste aujourd'hui a été établi.

Sans présenter le faste des édifices de quelques autres établissements du même genre, les ouvriers qu'il renferme sont spacieux et très commodes, une fontaine placée dans une des cours se dirige à volonté dans les laboratoires, il y existe huit balanciers, tous les outils et ustensiles nécessaires à une grande fabrication.

Des usines pour laminer et pour couper les lames sont établies sur la rivière de Vienne et facilitent tellement la main d'œuvre que la Monnaie de Limoges a toujours rivalisé et quelques fois surpassé l'activité des travaux de celle de Paris.

Aux avantages que l'on vient d'indiquer d'un établissement très ancien, bien conservé et même amélioré par les mains habiles qui l'ont dirigé pendant de longues années, on doit ajouter : 1° La position centrale de Limoges qui met à portée de distribuer suivant les besoins du Gouvernement et du commerce la Monnaie qui est fabriquée, dans toutes les parties de la République, 2° La distance de 60 à 80 lieux des villes de Bordeaux, Lyon, La Rochelle, Toulouse et autres grandes communes où l'on pourrait établir des hôtels des Monnaies, 3° L'abondance des ouvriers et l'avantage d'avoir des monnayeurs exercés, 4° Enfin les rapports commerciaux entre le Limousin et l'Espagne, cette puissance amie dont les habitants viennent chercher dans nos foyers des bœufs et des mulets, qui

achètent aussi à Limoges des draps et autres étoffes des premières manufactures de France, dont l'industrie de nos négociants formes des dépôts qu'ils distribuent ensuite dans les provinces méridionales et en Espagne. Ce commerce se soutient par leur activité infatigable, par leur esprit d'ordre et d'économie et surtout par la loyauté qui règne dans leurs transactions.

C'est au commerce que l'on doit d'avoir soutenu pendant la tourmente révolutionnaire une ville établie sur un sol ingrat, sans rivière navigable, sans manufactures en activité, et cependant ayant une population nombreuse composée en grande partie des journaliers pour lesquels les travaux de la Monnaie étaient journellement employés et y trouvaient des moyens de subsistances.

On trouverait difficilement dans toute autre ville de la République, autant de convenances et de moyens d'utiliser au profit de la chose publique, un hôtel des Monnaies que ceux que présente la ville de Limoges.

Par toutes ces considérations, le Conseil Général demande le rétablissement de la Monnaie. Ce sera pour les habitants de ce département un motif de plus de se féliciter de vivre sous un Gouvernement qui a la puissance et la volonté de faire tout ce qui est juste, tout ce qui est grand, tout ce qui est utile.

Au lendemain de la Révolution, l'Assemblée législative avait décrété la réorganisation de la production des hôtels des monnaies de province. La fabrication des coins confiée à Augustin Dupré et centralisée à Paris, les ateliers de province ne conservaient que le travail de frappe. L'arrêté consulaire du 10 prairial an XI (30 mai 1803) fixait temporairement le nombre des hôtels des monnaies à seize mais leur disparition progressive devenait inéluctable. Si la Monnaie de Limoges avait repris son activité, elle était en sursis.

A partir de cette époque, l'atelier prit part chaque année à la frappe de pièces d'argent de cinq, deux et un franc, de pièces de demi et quart de franc et de 10 centimes. Pour l'or, il ne fut frappé que des pièces de vingt francs en l'an 13, l'an 14 et en 1806. Des pièces de quarante francs furent également frappées en 1806 et 1807.

La refonte de 1829 mit en évidence les difficultés rencontrées par les petits ateliers. Paris, Lille et Rouen furent les seuls à répondre aux besoins. En 1834, la décision de fermer la quasi-totalité des ateliers monétaires de province dont celui de Limoges, était prise.

Finalement, notre Monnaie cessa son activité en 1835 et l'ordonnance royale du 16 novembre 1837 acta sa fermeture définitive. Le gouvernement, par décision du 30 novembre 1838, autorisa l'aliénation de l'ancien hôtel des monnaies de Limoges, en faveur de la ville, à titre onéreux. La municipalité acquerra les bâtiments le 15 juin 1840 pour la somme de 49 480 francs.



Archives départementales de la Haute-Vienne, procès-verbaux du Conseil général et arrêtés du Préfet (1790-1840) – 1 N 25 Procès-verbal de la session du Conseil général 1802 - 1803 An XI.

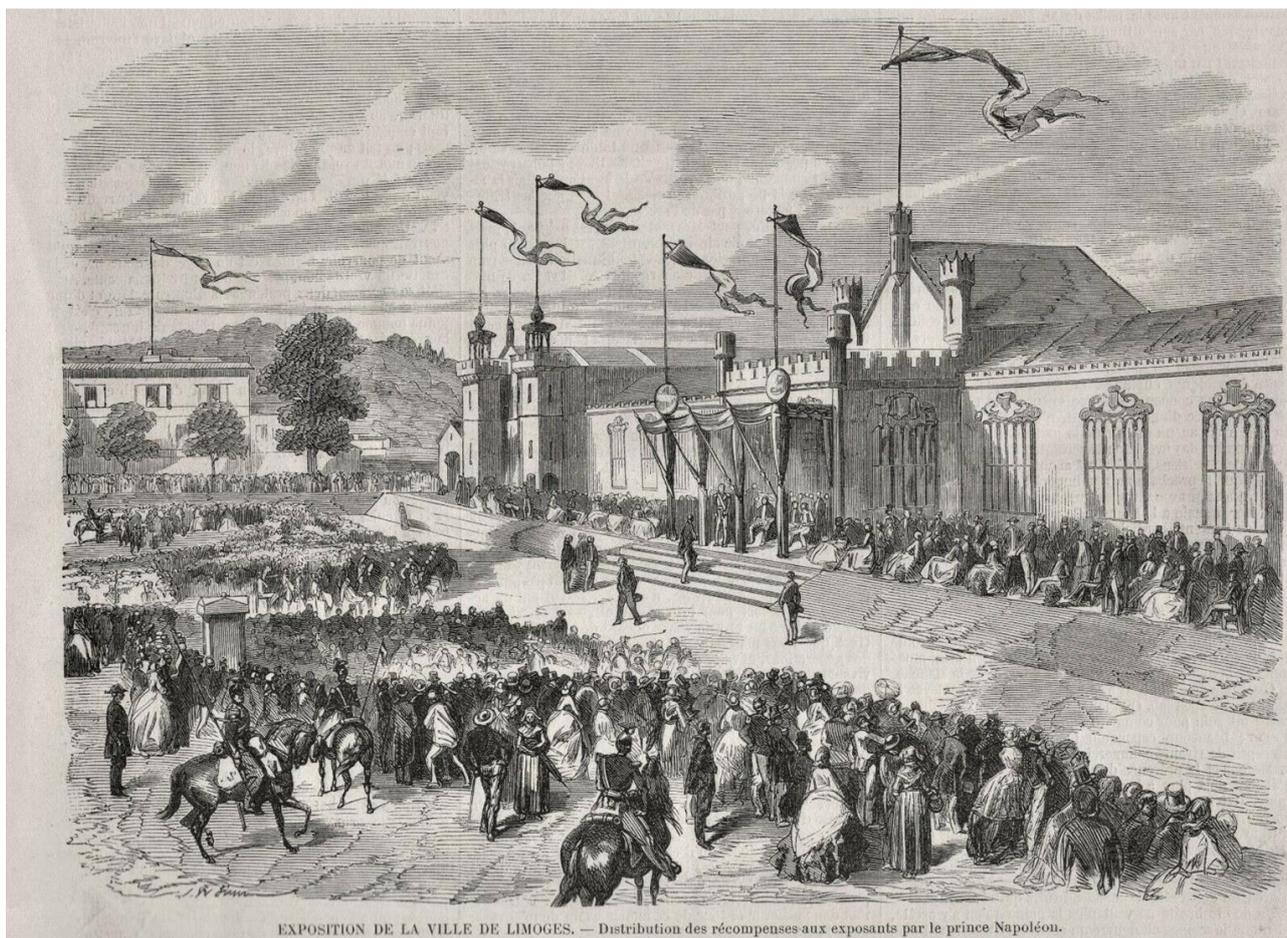
Archives Départementales de la Haute-Vienne : cotes P 22 et P 43.

L'EXPOSITION DE LIMOGES DE 1858

François LHERMITE

En 1858, une grande exposition fut organisée à Limoges, exposition industrielle, artistique et agricole, qui fut appelée « Exposition de la France centrale ». En effet les exposants provenaient de nombreux départements : outre les départements du Limousin, Haute-Vienne, Creuse et Corrèze, on trouvait de nombreux exposants venus de Dordogne, de Gironde, de Charente et Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vienne, d'Indre, du Cher, de l'Allier et du Puy-de-Dôme.

Pour recevoir cette exposition un énorme bâtiment fut érigé au Champ-de-Juillet. Elle reçut le public à partir du 14 juin, et se termina par trois jours de fête, sous l'égide du Prince Impérial¹. Le prince arriva à Limoges le 11 juillet en fin d'après-midi et resta jusqu'au 14 juillet au soir, où, après la remise des récompenses aux exposants², une fête avec bal clôtura les festivités.



EXPOSITION DE LA VILLE DE LIMOGES. — Distribution des récompenses aux exposants par le prince Napoléon.

Lors de cette remise de récompenses, de très nombreuses médailles furent distribuées. On en trouve principalement de deux types.

La première, de 41,5 mm de diamètre, avec à l'avant : NAPOLEON III EMPEREUR, tête nue à gauche, sous la tête signature du graveur : CAQUÉ.F. – au revers : couronne de feuilles de

¹ Celui qui est appelé prince impérial, ou prince Napoléon est Napoléon-Jérôme, fils de Jérôme Bonaparte, le plus jeune frère de Napoléon Premier. Jérôme étant devenu veuf alors que son fils était en bas âge, l'a confié à la reine Hortense (Hortense de Beauharnais, femme de Louis Bonaparte), mère de Louis-Napoléon. Malgré une différence d'âge assez importante, une solide amitié s'est établie entre les deux cousins, et Napoléon-Jérôme restera toujours un fidèle de l'entourage de Napoléon III, et un personnage important du second empire.

² Gravure de la distribution des récompenses tirée de la revue *L'Illustration* n° 804 du 24 juillet 1858.

chêne, et dans le champ en haut sur deux lignes : EXPOSITION – DE LIMOGES, et en bas : 1858. Sur la tranche, on trouve le poinçon « main indicatrice » et soit le mot ARGENT, soit le mot CUIVRE. (Fig. 1 et 2).



Figures 1-2 (éch. 1:1)

La seconde, de 50 mm de diamètre, présente un avers à peu près semblable à la précédente, signé aussi CAQUÉ.F., mais curieusement le chiffre III est séparé de NAPOLEON et se trouve au-dessus de la tête. Le revers montre une déesse assise, couronnée de muraille, entourée d'instruments et outils divers, tendant ses bras écartés, la main droite tenant une couronne de laurier et la gauche une médaille. En haut : EXPOSITION DE LIMOGES. 1858. A l'exergue, sur trois lignes, on lit : LA VILLE DE LIMOGES DISTRIBUANT – DES RÉCOMPENSES AUX BEAUX-ARTS – ET A L'INDUSTRIE. Au-dessous : MASSONNET ÉDITEUR. La tranche est lisse, sans poinçon, ni indication du métal. Nous la connaissons soit en cuivre ou bronze, soit en bronze « blanchi » (son aspect n'est pas celui de l'argent et on devine par endroit sur les reliefs, la couleur du cuivre). (Fig. 3 et 4)



Figures 3-4 (éch. 1:1)

Lorsqu'on lit dans le journal *LE 20 DECEMBRE* des 15, 16 et 17 juillet 1858³, on voit que de très nombreuses médailles ont été distribuées et parmi elles de nombreuses médailles d'or. Nous n'en avons jamais vu.

Il nous a été donné de voir une autre médaille de 50 mm de diamètre, en cuivre ou bronze. A l'avant : NAPOLEON III EMPEREUR, tête nue à gauche, signature : CAQUÉ. F. – Revers : légende circulaire périphérique : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS, puis couronne de feuillage et de fruits ; au centre circulairement : EXPOSITION INDUSTRIELLE ARTISTIQUE ET AGRICOLE ; puis, en haut : LIMOGES et en bas sur trois lignes : INSTRUMENTS – ARATOIRES – 1858. (Fig. 5).

Bien entendu d'autres modèles de médailles pour cette exposition, peuvent exister.

³ Journal local de Limoges de l'époque, qui est numérisé sur le site de la BFM de Limoges.



Figure 5 (éch. 1:1)

Récemment un des collaborateurs de la C.G.B., a adressé à notre camarade Jacques Vigouroux, les photos avers et revers d'une médaille en or, mise en dépôt par un de leurs clients. Jacques Vigouroux, ne s'intéressant pas particulièrement aux médailles, m'a demandé d'étudier le problème. Cette médaille, reproduite ci-dessous, est d'un diamètre de 50,5 mm et pèse 84,09 g. Sur la tranche est gravé le poinçon Main et le mot OR. (Fig. 6).



Figure 6 (éch. 1:1)

Avers : NAPOLEON III EMPEREUR, tête nue à gauche, signature sous la tête : BARRE –
 Revers : couronne de laurier. Au centre sur six lignes : EXPOSITION – CENTRALE – DE
 LIMOGES – PRIX – DE L'EMPEREUR – 1858.

Dans un article paru dans la revue *L'Illustration* n° 804 du 24 juillet 1858, relatant cette exposition, on trouve : « Trois grands prix d'honneur, donnés par l'Empereur, ont été attribués, savoir : le prix de l'art céramique à M. Alluand ; le prix pour l'industrie à M. Daubray, de Clermont, pour ses machines agricoles ; et le prix des beaux-arts à M. Chabrol, architecte à Limoges, pour ses travaux de réparation de la cathédrale. »

On peut donc penser que cette médaille est l'une des trois, et qu'il n'y en a eu certainement que trois. Et on peut penser aussi que le vendeur est probablement un descendant-héritier d'une de ces trois personnes.

LES BONS DE PAIN EN HAUTE-VIENNE

Claude FRUGIER et Jacques VIGOUROUX

Autrefois, les agriculteurs pratiquaient l'échange blé-pain et/ou farine. L'exploitant agricole livrait son blé chez le minotier de son choix qui se chargeait de le transformer en farine qu'il livrait chez un boulanger désigné. Généralement, 100 kg de blé donnaient 80 kg de farine pour le boulanger, ce qui équivalait à 120 kg de pain pour l'agriculteur qui recevait l'équivalent en bons de différentes valeurs lui permettant d'obtenir du pain et/ou de la farine.

Le fonctionnement des bons de pains de l'Union de Limoges était différent. Pour s'approvisionner en pain, le sociétaire devait d'abord acheter à l'avance des bons de pain à sa succursale. Il les échangeait ensuite à valeur correspondante contre du pain, soit directement à sa succursale, soit auprès des livreurs à domicile qui parcouraient chaque jour les quartiers de la ville.

BUSSIÈRE-GALANT, gare (Haute-Vienne)

Nous n'avons retrouvé qu'un bon pour une mûlée de la Boulangerie B. FAURE (**Fig. 1**). Nous ignorons s'il en existe pour d'autres pains.

**Figure 1****LE CHATENET-EN-DOGNON (Haute-Vienne)****Figure 2****Figure 3**



Figure 4

LIMOGES (Haute-Vienne)

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE L'UNION DE LIMOGES

Il existe plusieurs séries de bons pour toutes les valeurs. Certaines n'ont pas encore été retrouvées. Voici ce que nous avons vu comme valeurs :

- BON POUR Demi-Kilog Pain Blanc Séries 2 et 3 (Fig.5)
- BON POUR UN KILOG PAIN BLANC Séries 1-2-3 et 4 (Fig.6)
- BON POUR UN KILOG PAIN SEIGLE Séries 1-2 et 3 (Fig. 7)



Figure 5

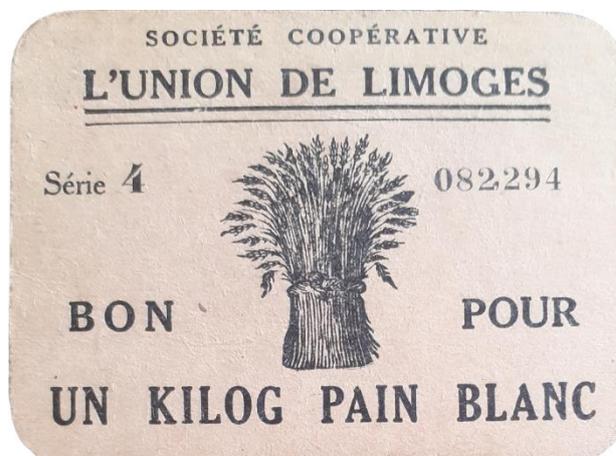


Figure 6



Figure 7

NEXON (Haute-Vienne)

BOULANGERIE DU COURDEIN NYS & FILS NEXON (H.-V.)¹

Nous créons deux types de BONS en raison de la présence ou absence de traits entre les lignes et le soulignement NEXON (H.-V.).

1^{er} type

Trois valeurs ont été retrouvées :

- BON pour 1 mée (Fig. 8), 70mm x 60mm.
- BON pour 1 pain 1 kilog (Fig. 9), 70mm x 60mm.
- BON pour 1 pain 2 kgs (Fig. 10), 70mm x 60mm.



Figure 8



Figure 9



Figure 10

2^e type

Une seule valeur a été vue. Nous ne savons pas s'il en existe d'autres.

- BON pour 1 mée (Fig.11), 67mm x 60mm.

¹ Voir l'excellent historique de cette boulangerie « De la vinaigrierie au moulin et à la boulangerie du Courdein » dans « Et si Nexon m'était conté », <https://etsinexonmetaitconte.fr/de-la-vinaigrierie-au-moulin-et-a-la-boulangerie-du-courdein/>

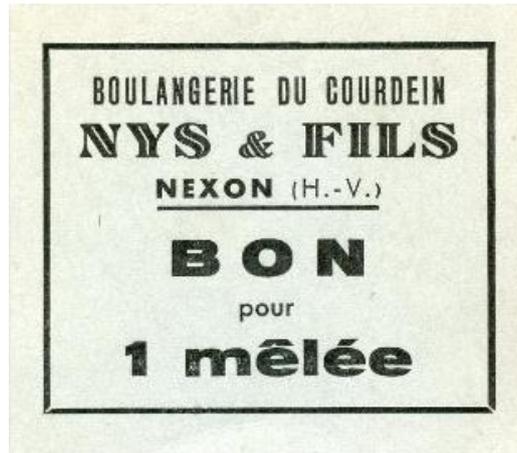


Figure 11

BOULANGERIE NYS ARTHUR NEXON (H.-V.)

Deux types de BON également, la différence se faisant par les traits séparatifs.

1^{er} type

- BON pour 1 pain 1 kilog (**Fig. 12**), 70mm x 60mm.
- BON pour 1 pain 2 kilos (**Fig. 13**), 68mm x 60mm.

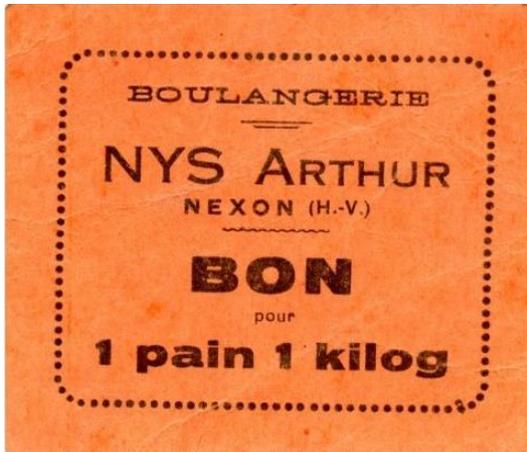


Figure 12

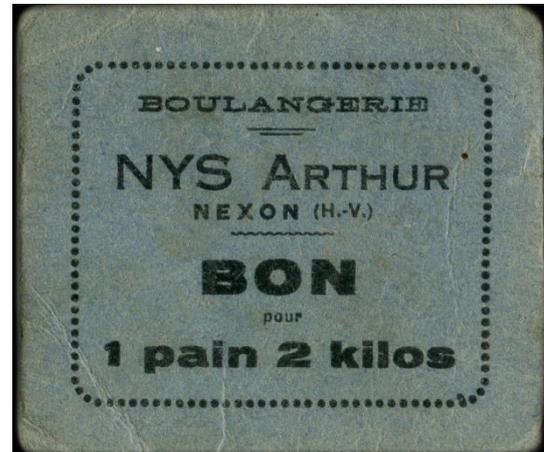


Figure 13

2^{ème} type

Un seul type de retrouvé.

- BON pour 1 pain de 2 kilos (**Fig. 14**), 68mm x 60mm.



Figure 14

HENRY DE JOUVENEL

A propos d'une médaille en l'honneur de cet homme politique corrézien

Pierre TAURISSON

Bertrand, Henry, Léon, Robert de Jouvenel des Ursins est né à Paris le 5 avril 1876, issu d'une famille d'origine corrézienne, il se faisait appeler simplement Henry de Jouvenel ; il fut journaliste, diplomate et homme politique sous la III^{ème} République.

Très tôt, il s'intéressa aux affaires publiques et obtint un poste de directeur de cabinet du ministre du commerce en 1905.

Puis il se consacra au journalisme, d'abord pour *Le Journal*, puis il devint rédacteur en chef du quotidien *Le Matin*. En 1912, il organisa un grand meeting aérien dans son Château de Castel-Notel à Varetz, près de Brive.

Cette même année 1912, il rencontra et épousa en secondes noces Colette, célèbre femme de lettre, qui lui donnera une fille, Colette de Jouvenel, surnommée « Bel-Gazou ».



En 1913, il organisa le voyage du président de la République Raymond Poincaré en Limousin, et fonda le premier syndicat d'initiative en Bas-Limousin.

Il fut mobilisé en 1914 et combattit à Verdun. Puis en 1917, il fut envoyé en mission diplomatique à Rome. Par la suite, il devint chef de cabinet du sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande du gouvernement Georges Clemenceau.

Mais ce n'est qu'après la guerre que commença réellement sa carrière politique. Il devint sénateur de la Corrèze de 1921 à 1933.

En 1924, il fut nommé ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts du gouvernement Poincaré.

Puis en 1925, il fut nommé haut-commissaire de la République française en Syrie et au Liban. En Syrie, il s'employa surtout par la négociation, avec l'Angleterre et avec les musulmans, à calmer la grande révolte des Druses, déclenchée par des erreurs du précédent haut-commissaire ; et au Liban, il s'employa à faire promulguer la constitution libanaise avec un président de la République pro-français.

Revenu en France, en 1927, il fonda *La Revue des Vivants* qu'il dirigea avec Henry Malherbe jusqu'en 1935, et à laquelle collaborèrent occasionnellement Romain Rolland, Georges Duhamel et même Charles de Gaulle. En même temps, de 1927 à 1935, il fut le premier président de l'Union des Français de l'étranger.

En 1932-1933, il fut nommé Ambassadeur de France en Italie, où il s'employa à entretenir des relations cordiales avec le régime de Mussolini.

En 1934, il fut nommé ministre de la France d'Outre-mer du deuxième gouvernement Daladier.

Durant cette période, il a assuré à plusieurs reprises les fonctions de Délégué de la France auprès de la Société des Nations. Proche d'Aristide Briand, il militait pour la paix.

Il mourut à Paris le 5 octobre 1935 à 59 ans.

Henry de Jouvenel fut un homme politique assez important de la fin de la III^{ème} République, qui a toujours milité pour la paix, et qui a toujours été attaché à la Corrèze ou il revenait souvent.

LA MÉDAILLE



Médaille de bronze de diamètre 83 mm (Ech. 1:1), d'un poids de 245,49 g.

Avers : tête à gauche, signature du graveur sous le cou : A. DE JAEGER

Revers : carré avec inscription sur 6 lignes : HENRY.DE / JOUVENEL / SYRIE.1925.26
ROME.1933 / .LA.PAIX. / TOUJOURS

Tranche lisse sans poinçon.

DES PIÈCES DE 50 FRANCS POUR LES RETRAITÉS LIMOUSINS EN 1976

Claude FRUGIER

A compter du 15 septembre 1976, les retraités avaient la possibilité de se faire régler 50 francs¹ de leur pension avec une des nouvelles pièces de 50 francs Hercule en argent (**Fig. 1**).



Figure 1 : Argent 900‰, 41mm, 30 g.

A/ LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ.
Hercule debout de face avec la léonté, entre la Liberté debout à gauche tenant une pique surmontée d'un bonnet phrygien et l'Égalité debout à droite, tenant le niveau ; au-dessous signature Dupré.

R/ RÉPUBLIQUE – FRANÇAISE * 1976
Couronne de chêne et de laurier,
au centre : 50 FRANCS

Cette allocation de pièce n'était pas une première puisque les retraités en avaient déjà bénéficié l'année précédente. Antérieurement, c'est la pièce de 10 francs Hercule qu'ils avaient pu acquérir lors du versement de leur pension².

Nous connaissons³ les modalités d'attribution d'une pièce de 50 francs, et d'une seule pièce, telles qu'elles furent dévoilées par la trésorerie générale de la Haute-Vienne :

« Ces pièces sont destinées à être remises exclusivement aux personnes âgées de plus de 65 ans qui perçoivent un avantage vieillesse quel qu'en soit l'origine ou l'organisme payeur.

Cette opération sera assurée par les seuls postes comptables du Trésor (trésorerie générale et perceptions). Les personnes qui perçoivent leur pension à la caisse des comptables du Trésor pourront, si elles le désirent, se faire remettre une pièce de 50 francs lors du paiement de l'avantage vieillesse dont elles sont bénéficiaires.

Les bénéficiaires d'avantages vieillesse servis par d'autres organismes pourront également se faire remettre une pièce de 50 francs à la perception de leur domicile, contre versement de sa contre-valeur et sur justification de leur âge, de leur domicile et de leurs droits. A cet effet, ils devront se munir des justifications suivantes : pièce d'identité et titre de pension de toute nature ou avis de crédit reçu de leur organisme payeur ».

Ces dispositions étaient identiques dans tous les départements. Pour répondre à la demande des retraités, le Limousin reçut 100 000 pièces réparties entre les trois départements de la région. La Haute-Vienne en perçut 48 000, la Corrèze 32 000 et la Creuse 20 000. Ces trois tonnes de pièces correspondaient à la somme de 5 000 000 de francs⁴. Nous ignorons si cette opération fut renouvelée les années suivantes.

Si les pièces de 50 francs en argent répondaient au goût des collectionneurs, elles ne circulaient pratiquement pas, thésaurisées aussitôt leur sortie par les personnes qui les recevaient, notamment au titre du paiement des pensions.

¹ D'après l'Insee, le pouvoir d'achat de 50 francs en 1976 est le même que celui de 34,96 € en 2022.

² Ces distributions faisaient suite à des demandes de pensionnés pour obtenir ces pièces lors du versement de leur pension.

³ Extrait d'un article paru dans le journal *Le Populaire du Centre*, édition du mercredi 15 septembre 1976.

⁴ D'après l'Insee, le pouvoir d'achat de 5 000 000 de francs en 1976 est le même que celui de 3 496 276 € en 2022.

SÉLECTION DE MONNAIES, JETONS ET MÉDAILLES FRAPPÉS A LIMOGES VUS EN 2023

Lémoivices

Statère 'à la grue et au trèfle' DT 3406-3407.

3,36 g / 17 mm.

D/ Tête à droite, la chevelure en grosses mèches aquitaines.

R/ Cheval à droite, une grue entre deux annelets pointés posée sur la croupe et un trèfle entre les jambes. Un anneau pointé derrière le cheval.

Vente eBay.

Des « statères » de masse très faible (< 4 g) ont été publiés dans le BSNL 2011, p. 23-24.



Statère 'à la grue et au trèfle' DT 3409. 7,01 g.

D/ Idem.

R/ Variante au cheval à gauche.

Vente CGB du 7 mars 2023, n° 807210.



© <http://www.cgb.fr>

Quart de statère 'à la grue et au trèfle' DT 3408, variante de poids léger. 0,9 g, fourré.

D/ Idem

R/ Cheval à droite, un cercle pointé entre les jambes.

Provenance : Aytré (17)



Mérovingiennes

Triens d'Espagnac (19), 1,09 g / 12 mm.

D/ + FRANCOL[ENO] M : buste à droite.

R/ SPANIACO FIT : croix sur 2 degrés cantonnée de 4 globules.

Vente CGB de juin 2023 (collection Ph. Schiesser), n°826015.



© <http://www.cgb.fr>

Triens de Limoges, 1,05 g. Inédit.

D/ [M]AORINVS : buste à droite.

R/ + LIMODICAS : croix.

Vente Elsen 154-1145 du 18 mars 2023.



Denier de Limoges (?), monétaire Modolenus, 12 mm.

D/ + [M]ODOLENO MO : croix cantonnée de 4 globules dans un cercle perlé.

R/ Monogramme formé des Lettres LEMO...E, une croix au-dessus, quatre globules en croix en dessous.

Provenance : Cher.

Le monétaire Modolenus apparaît sur les deniers de saint Martial de Limoges type Bais 138 / BSNL 2020, n° 38-39 et sur un autre type portant un monogramme différent. Voir BSNL 2022, p. 42



Denier de l'Eglise de Limoges, monétaire Eboenus, 11 mm, fin VII^e s.

D/ + RACIO EC[LI] : lettres E^R.

R/ + EBOLENO : croix cantonnée de 4 globules.

Provenance : Lot-et-Garonne.



Variante de style du type publié dans le BSNL 2015, p. et repris dans le BSNL 2020, p. 5, fig. 1.

Carolingiennes

Denier de Charlemagne (768-814), Limoges, 0,9 g / 17 mm. Prou 773 / MG 260 / Kluge 108-109.

D/ CARO-LVS sur deux lignes.

R/ LEM surmonté d'un trait prolongé d'une croisette bouletée. + au-dessous entre deux points.

Vente CNG, Triton XXVI-984 du 10/01/2023.



Denier de Charlemagne (768-814), Limoges, 0,99 g. Prou 774 / MG 261 / Kluge 110-111.

D/ Idem.

R/ Idem, S couché à la place de la croix.

Künker, eLive Auction 76-7099 du 20 février 2023.



Denier de Carloman II (879-884), Limoges, 1,63 g / 23 mm. MG 1201 / Prou 777.

D/ + CARLOMAN REX : croix.

R/ + LIMOVX CIVIS : monogramme.

Vente CNG, Triton XXVI-989 du 10/01/2023.



Il s'agit du denier n° 3 de l'article paru dans le BSNL XXIX de 2022, p. 13.

Féodales

Abbaye de Saint-Martial de Limoges.
Denier barbarin, type à l'étoile.
CGB, Internet-Auctions, juillet 2023, lot 851694.



© <http://www.egb.fr>

Abbaye de Saint-Martial de Limoges. Denier barbarin, type à l'oméga.
CGB, Live-Auctions, septembre 2023, lot 851676.



© <http://www.egb.fr>

Royales

Charles V

Franc à pied. Classical Numismatic Group, Inc.
Janvier 2023, lot 1018.



Charles VII

Blanc aux 3 lis, 3^e émission.
Olivier Goujon Numismatique, VE 4, lot 41.



Charles VIII

Écu d'or au soleil, type spécial, avec la croix cantonnée de la lettre L (1^{er} semestre 1494).
Vente Aste Bolaffi, lot 2166, juin 2023.



Charles IX

Demi-teston, 4^e type. Vente eBay.



Louis XIII

Louis XIII - Demi-franc, 1615.
Collection particulière.



Louis XIV

Louis d'or, type à la mèche longue, 1654.
MDC Monaco, VE 21 avril 2023, lot 721.



Louis d'or, type à la mèche longue, 1660.
MDC Monaco, VE 21 avril 2023, lot 724.



Louis XIV - Louis d'or, type aux huit L,
portrait apollinien, 1661. MDC Monaco, VE
21 avril 2023, lot 735.



Louis d'or, type aux huit L à la tête nue, 1681.
MDC Monaco, VE n° 13 des 12-13 octobre
2023, lot 1613.



Demi-écu, type aux palmes, flan neuf, 1694.
Collection particulière.



Double louis d'or aux quatre L, flan neuf,
1696. Boisseau-Pomez Sarl - Troyes. VE du
02/12/2023, lot N°162.



Louis d'or au soleil, 1713, Künker.
VE 25-26, septembre 2023, lot 131.



Louis XV

Ecu, type à l'écu de France, 1720, réformation.
Harmers of London, VE Auction 4, 30 mars
2023, lot 398.



Louis d'or aux écus ovales, tête ceinte d'un
bandeau, 1761. Collection particulière.



Demi-écu, type dit aux branches d'olivier,
buste lauré, 1773. Suffren Numismatique.



Modernes

1^{er} Empire

Quart de franc, type à la tête laurée, 1807.
CGB, Live Auction, juin 2023, lot 820645.



Louis XVIII

5 francs, type au buste nu, 1819.
iBelgica, juin 2023, lot 377.



Quart de franc, 1823. Ctmp Numis.



COMMENT ADHÉRER A LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE DU LIMOUSIN

La Société Numismatique du Limousin fondée en 1972 par Georges Frugier est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Elle s'est donné pour but de faciliter par des réunions, des colloques et des publications, les recherches historiques et archéologiques et les études économiques, artistiques et techniques concernant les monnaies et les médailles.

Ses membres se réunissent chaque deuxième et quatrième samedi du mois de 14h00 à 16h30 dans la salle n° 4 de l'Espace associatif Charles Silvestre. Les réunions se déroulent en deux parties, la première est réservée aux activités de l'association : informations diverses, mise au point de manifestations, projets... La seconde est consacrée aux communications, études, ou discussions sur des sujets numismatiques variés. Chaque séance se termine par une bourse d'échange.

En devenant membre de la Société Numismatique du Limousin (il suffit pour cela de s'acquitter du montant de sa cotisation annuelle : le bulletin d'adhésion est téléchargeable sur notre site), vous bénéficierez de conseils, de l'accès à la bibliothèque, de commandes groupées, de remises auprès de certains professionnels et de l'expérience des "anciens", le tout dans une ambiance fort sympathique.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous ou rendez-nous visite lors d'une prochaine réunion où un chaleureux accueil vous sera réservé.

Calendrier des réunions le 2^e samedi du mois

9 mars 2024 13 avril 2024 11 mai 2024 8 juin 2024 13 juillet 2024 14 septembre 2024
12 octobre 2024 9 novembre 2024 14 décembre 2024 11 janvier 2025 8 février 2025 (AG)

Calendrier des réunions le 4^e samedi du mois

23 mars 2024 27 avril 2024 25 mai 2024 22 juin 2024 27 juillet 2024 28 septembre 2024
26 octobre 2024 23 novembre 2024 25 janvier 2025 22 février 2025

Bourse – exposition

dimanche 6 octobre 2024

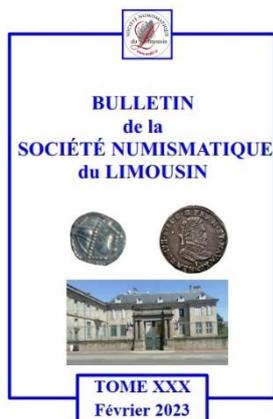


SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE du LIMOUSIN

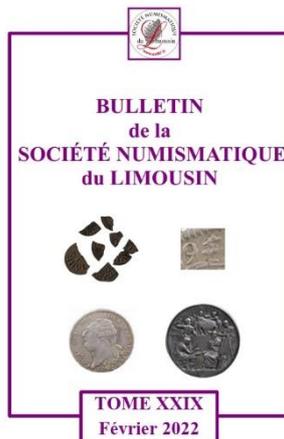
Espace associatif
40, rue Charles Silvestre
87100 LIMOGES
snl87@snl87.fr
www.snl87.fr

NOS PUBLICATIONS

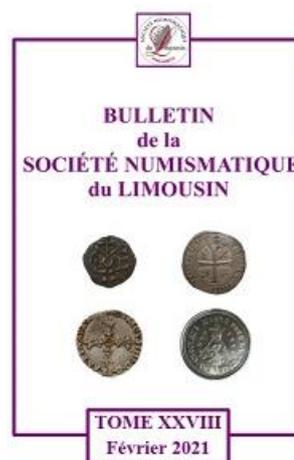
Les tomes I à XXX de notre bulletin (années 1994 à 2023) sont tous téléchargeables gratuitement, au format PDF, sur notre site : www.sn187.fr/publication.htm.



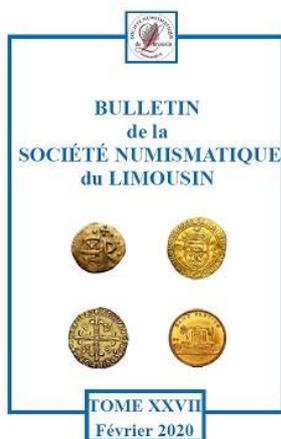
Tome XXX, février 2023



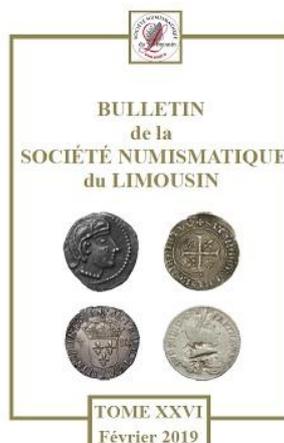
Tome XXIX, février 2022



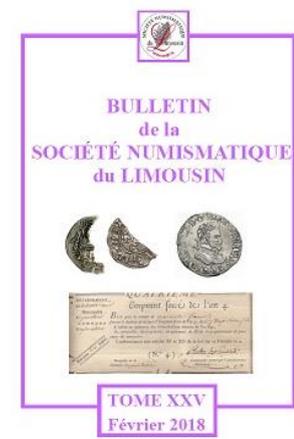
Tome XXVIII, février 2021



Tome XXVII, février 2020



Tome XXVI, février 2019

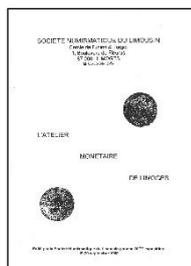


Tome XXV, février 2018

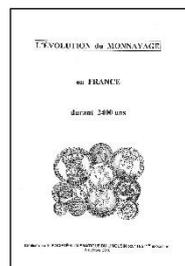
Un formulaire de commande est également disponible sur le site pour acheter la version papier des tomes I à XXII, ainsi que les numéros hors-série :



Les billets de confiance de la Haute-Vienne



L'atelier monétaire de Limoges



L'évolution du monnayage en France



Les billets de la Chambre de Commerce de Limoges



LIMOGES (87)

Salle Léo Lagrange (derrière l'Hôtel de Ville)
accès par la rue Louis Longequeue

de 9 h 00 à 17 h 00

Dimanche 6 octobre 2024

42^e BOURSE - NUMISMATIQUE



**MONNAIE
PAPIER-MONNAIE
MÉDAILLES ET JETONS
LIBRAIRIE
NUMISMATIQUE**



Entrée libre - parking assuré
Organisée par la Société Numismatique du Limousin

SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE du LIMOUSIN

Espace associatif
40, rue Charles Silvestre
87100 LIMOGES
snl87@snl87.fr

www.snl87.fr

Le site de référence des monnaies, médailles, jetons et billets du Limousin



Avec le soutien de la
Ville de Limoges

ISSN : 1265-3691

6 €